



«Et vivre, c'est ne pas se résigner"
(Albert Camus)

DOUBS

Secrétaire départemental et PERMANENT : François CHATEAU
DRFIP – 63 QUAI VIEIL PICARD 25000 BESANCON TEL : 03 81 25 21 61
Secrétaire départemental adjointe : Sylvie BOUVEROT – SIE MONTBELIARD OUEST
Secrétaire départemental adjoint : Alain FAIVRE – DRFIP QVP – Produits Divers
Secrétaire départemental adjoint : Patrick RAVACHE – SIP BESANCON – OUEST
Trésorier : Pascal Louis Tisserand – SIP BESANCON EST – TEL : 03 81 65 39 16

fo.drifip25@dgfip.finances.gouv.fr

SITE LOCAL : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/025/>

Besançon, le 22 mars 2013

Compte rendu du CTL du 21 mars 2013

Point 1 : point d'étape sur le projet global immobilier de Montbéliard (pour information)

Ce projet d'envergure (le SIP de Montbéliard sera un des dix premiers de France) est en phase de montée en puissance.

Une première étape consistait à la sécurisation du site : l'installation d'un escalier extérieur (sortie de secours) est terminée, l'installation de l'ascenseur est en fin de chantier (retard dû aux intempéries mais sera prêt pour le 15/4/2013).

Une deuxième étape, divisée en 3 phases, consiste à démarrer la restructuration du site.

La phase 1 concerne l'aménagement du 2^{ème} étage pour la trésorerie municipale et la réfection du sol de l'aile Est en vue d'accueillir en location certaines administrations (DIRECCTE et Inspection Académique).

Les travaux sont en cours avec un financement acquis (Centrale + Préfecture) pour le désamiantage total. Les organisations syndicales ont rappelé leur rôle dans ce choix, qui n'était pas forcément celui de la direction (le **financement pour un désamiantage total n'était pas disponible au début du projet** selon la Direction Locale).

La délégation de crédit pour 2013 (140677 euros) correspond au coût exact pour le 2^{ème} étage et au montant estimé (phase 2) pour le REZ-DE-CHAUSSÉE (SIP).

La phase 2 correspond à l'aménagement du rez de chaussée pour le SIP. Le marché de travaux vient d'être notifié.

Pour la 3ème phase une demande d'un montant de 90 000 euros a été faite au titre de l'année 2014, pour le désamiantage du 1^{er} étage. Cette 3^{ème} phase portera sur le réaménagement de cet étage pour le service de la publicité foncière, les deux SIE et les antennes de services bisontins (France Domaine, PTGC, BDV et PCE...).

Hors désamiantage, le budget travaux s'élève à 165 000 euros.

FO DGFIP 25 se félicite que le site soit totalement désamianté (cloisons et sols). L'action commune menée avec les autres OS et les personnels n'a pas été de tout repos mais a porté ses fruits.

En effet les premiers plans du site proposés par la Direction Locale avaient été conçus sans que le désamiantage soit à l'ordre du jour, les parois contenant de l'amiante étaient vouées à rester en place...

Dès le début FO DGFIP 25 a interpellé le Direction sur la base du d'un document élaboré par la Direction Générale lors d'un précédent comité technique de réseau (CTR). Ce projet mentionnait qu'**une seule trésorerie** (Montbéliard 2 Vallées –secteur recouvrement) **serait impactée** par la création du SIP de Montbéliard au 1^{er} décembre 2013.

La DRFIP du Doubs nous a répondu qu'en ce qui concerne la TP de Sochaux, la création sera actée dans un prochain CTR. Force est de constater que la trésorerie (secteur recouvrement) de **Sochaux rejoindra le SIP au 1^{er} janvier 2014.**

FO DGFIP 25 s'est interrogé sur l'avenir des sites de Sochaux et de Montbéliard 2V après transfert du recouvrement de l'impôt au SIP ? Quel sera la situation des agents restés sur place ? Même interrogation sur l'absence de représentants de la trésorerie de Montbéliard municipale lors du comité de suivi du 19 mars ??

FO DGFIP 25 a alerté le président du CTL sur le fait que les **agents de la Cellule Accueil du site Brossolette n'ont pas eu l'autorisation de participer aux groupes de travail** qui débutent le 26 mars. Le président nous a indiqué qu'**il y aura un rappel au règlement** (car "des marges de manœuvre existent en matière d'organisation...").

FO DGFIP 25 a demandé au président du CTL **si le volontariat des agents (gestion publique) reste d'actualité pour intégrer les SIP ?**

Celui-ci a répondu par l'affirmative en indiquant que les agents de la filière Gestion Publique auront les mêmes garanties qu'au moment de la création des SIP il y a quelques années. Il est acté qu'il pourra avoir un effectif en surnombre (filière gestion publique) dans les postes comptables après cette restructuration.

Le volet ergonomique a fait l'objet d'un cofinancement entre la direction locale, le comité d'hygiène et de sécurité du travail ministériel (CHSCT M) et le CHS CT 25, son financement s'élève à 39500 euros.

La phase de diagnostic (trésorerie municipale et services potentiellement installés au 2^{ème} niveau) est terminée. Actuellement, nous en sommes à la présentation des conclusions des ergonomes pour le site Brossolette.

Deux groupes de travail se sont réunis **pour la problématique caisse** (comptabilité, sécurité...) et **pour l'accueil.**

Pour les organisations syndicales, l'influence de la direction locale sur les travaux des ergonomes pourrait conduire à occulter certains besoins légitimes exprimés par les agents.

Dans un premier temps, l'ancienne caisse sera installée au 2^{ème} étage. Le débat sur la caisse (unique ou non) reste ouvert indique la direction.

Selon le président du CTL, il n'y a pas de volonté de la direction locale d'orienter le choix. La transparence est de mise...

FO –DGFIP 25 a rappelé que ce projet ne pouvait être mené à terme sans l'apport d'effectifs et de moyens suffisants et a demandé au président du CTL s'il avait les moyens et surtout les possibilités de compenser les nombreux départs en retraite prévus à court terme. Celui-ci **nous a refait le coup de la non attractivité du Doubs** au sujet des demandes de mutations des agents...



Point n°2 : présentation de la 1^{ère} phase du projet immobilier de Montbéliard (déménagement et réinstallation de la trésorerie municipale de Montbéliard, installation provisoire des services pendant les travaux du 2^{ème} étage du CFP Brossolette) (pour avis).

Pour libérer le 2^{ème} étage en vue de l'installation de la trésorerie municipale, le SIE MSE et les autres services (pôle CE, BDV...) ont été déplacés au rez-de-chaussée.

Tous les agents ont participé à la réflexion sur l'organisation spatiale au sein de groupes de travail.

Cette première étape du projet est soumise à avis.

Lors du vote, les représentants FO-DGFIP se sont abstenus car ils ont considéré que cette étape avait déjà été exécutée par la direction et qu'il n'y avait donc plus de question à trancher.

Cependant, nos représentants resteront vigilants comme ils l'ont toujours fait depuis le début de ce projet de restructuration, tant dans le cadre du CHS-CT 25 qu'au CTL.

Plusieurs comités techniques seront convoqués par la direction sur ce sujet.

Les autres organisations syndicales (Solidaires et CGT) ont voté contre.

Point 3 : exécution du budget 2012 et projet 2013

Cette question a été reportée à un CTL ultérieur à la demande des organisations syndicales en raison des contraintes horaires. Il était évident qu'un sujet aussi important que le budget départemental ne pouvait faire l'objet d'une discussion rapide ..

Questions diverses :

Nos représentants sont intervenus sur l'accès au 17 rue de la Préfecture, à Besançon, des stagiaires handicapés.

FO DGFIP propose à la Direction Locale que les stages les concernant soient organisés à la Direction Régionale quai Veil Picard (salle R03).

Ce site étant bien évidemment totalement accessible aux personnes handicapées.

Les représentants FO-DGFIP

Sylvie Bouverot, Pascal Louis-Tisserand, François Château

Experts : Alain Faivre et Sylvain Clivio